

## AXE 2 : COORDINATION DES PARCOURS

### Action 2.1 – La coordination ville-hôpital

Référents de l'action

Thibaut Tenailleau

#### Contexte / Constats

Les acteurs du territoire relèvent des difficultés dans la continuité des parcours de soins :

- Les admissions / hospitalisations directes peuvent être rendues difficiles par le manque de contact entre les médecins de ville et l'hôpital
- Lors des sorties d'hospitalisation, les IDE de ville rencontrent des difficultés à assurer les soins post hospitalisation. En particulier, les ordonnances rédigées par les professionnels hospitaliers ne correspondent pas toujours aux nomenclatures des actes infirmiers, ni à des soins remboursables (ex : « ... jusqu'à guérison)

#### Objectif général

- Développer la coordination ville-hôpital

#### Objectif spécifiques

- Faciliter les hospitalisations directes (éviter le recours aux urgences)
- Mettre en place des outils partagés facilitant la continuité des soins en sortie d'hospitalisation

Publics cibles

- Professionnels hospitaliers
- Professionnels libéraux

#### Mise en œuvre opérationnelle

- Identifier un référent « ville-hôpital » par service de l'hôpital
- Mettre en place et diffuser aux professionnels de santé un numéro d'astreinte par service de l'hôpital pour faciliter les admissions directes
- Sensibiliser les professionnels à la rédaction d'une ordonnance (dates, soins remboursés, nomenclature...)
- Proposer une trame d'ordonnance-type
- Communiquer auprès des hôpitaux sur les disponibilités des EHPAD (accueil d'urgence...)

Acteurs impliqués	Rôles et missions
Groupe de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Élaborer une trame d'ordonnance type</li> <li>● Élaborer un programme de sensibilisation à destination des professionnels à la rédaction d'une ordonnance (dates, soins remboursés, nomenclature...)</li> </ul>
Coordonnateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Diffusion des informations aux professionnels de la CPTS</li> </ul>
Hôpital Franco-Britannique	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Identifier un référent ville-hôpital par service</li> <li>● Identifier les services pertinents pour la mise en place d'une ligne d'astreinte</li> </ul>

Moyens et outils nécessaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Ligne directe d'astreinte pour chacun des services de l'hôpital</li> <li>● Programme de sensibilisation à destination des professionnels hospitaliers à la rédaction d'une ordonnance</li> <li>● Construire des ordonnance-types et les diffuser</li> </ul>

Indicateurs de suivi		Indicateurs de résultat
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nb de référents utilisés</li> <li>● Questionnaire de satisfaction du ressenti du lien ville/hôpital par les professionnels de santé</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nb d'hospitalisations directes par le biais de la CPTS</li> <li>● Nb de modèles d'ordonnance-type créés</li> </ul>